



Etat des lieux de la filière

Lait de chèvre

des Pays de la Loire

Août 2010

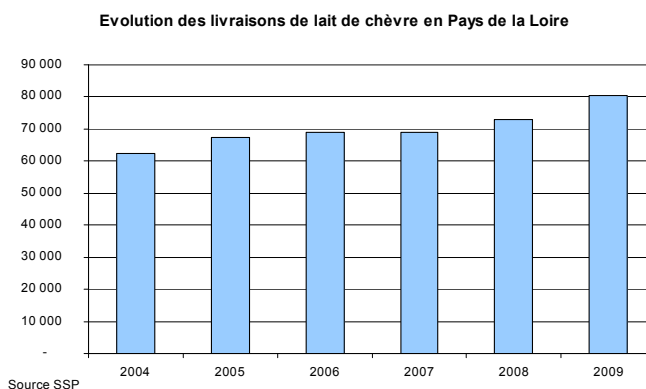


La production de lait de chèvre en Pays de la Loire

Avec 80,4 millions de litres de lait de chèvre livrés en 2009 par 355 exploitations, les Pays de la Loire fournissent 16,7 % des livraisons nationales, derrière le Poitou-Charentes qui représente à lui seul 52,4 % des livraisons. La production totale ligérienne, incluant les 2 à 3 % de lait transformé à la ferme dans une centaine d'exploitations, s'élève à 84 millions de litres.

Une année 2009 particulièrement favorable

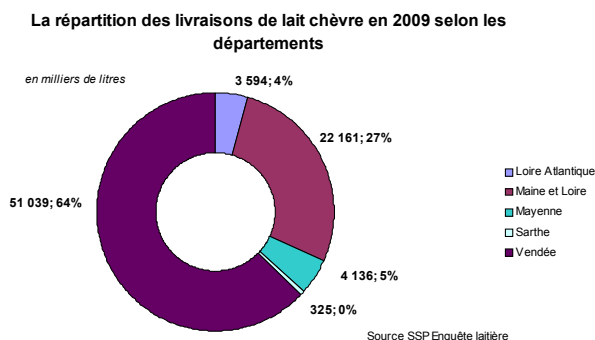
Une conjonction d'éléments favorables a conduit à des résultats records de livraison en 2009 : fourrages de bonne qualité, baisse du prix des intrants, augmentation du prix du lait de chèvre et mauvaise conjoncture pour les céréales ont permis une hausse de 11,7 % des livraisons en Pays de la Loire par rapport à l'année précédente (+9,1 % à l'échelle nationale). Sur un pas de temps plus large, entre 2004 et 2009, la progression des livraisons s'élève à 27,8 %.



Une distribution géographique hétérogène

La répartition de la production destinée à la transformation industrielle est très inégale : la Vendée et le Maine-et-Loire totalisent 90 % (63 % pour la seule Vendée) en 2009.

Notons toutefois une évolution des quantités livrées entre 2004 et 2009 plus forte dans les 4 départements hors Vendée, particulièrement la Loire-Atlantique qui a accru ses livraisons de 108 % sur cette période, contre 20 % dans le département leader.



Cette répartition des livraisons est fortement corrélée à la distribution géographique de l'ensemble des exploitations (livreurs et producteurs fermiers) sur le territoire ligérien : 56 % des 455 exploitations caprines de plus de 20 chèvres sont situées en Vendée et 32 % en Maine-et-Loire.

L'influence de la région Poitou-Charentes est nettement perceptible : les cantons les plus denses sont situés dans l'Est de la Vendée et le Sud du Maine-et-Loire. Notons l'absence de production caprine dans le Nord-Ouest vendéen. La Loire-Atlantique et la Sarthe sont davantage caractérisées par un éclatement des exploitations caprines sur l'ensemble du département, contrairement à la Mayenne où les élevages sont présents dans le Nord et le Sud.

Des dynamiques de production diverses

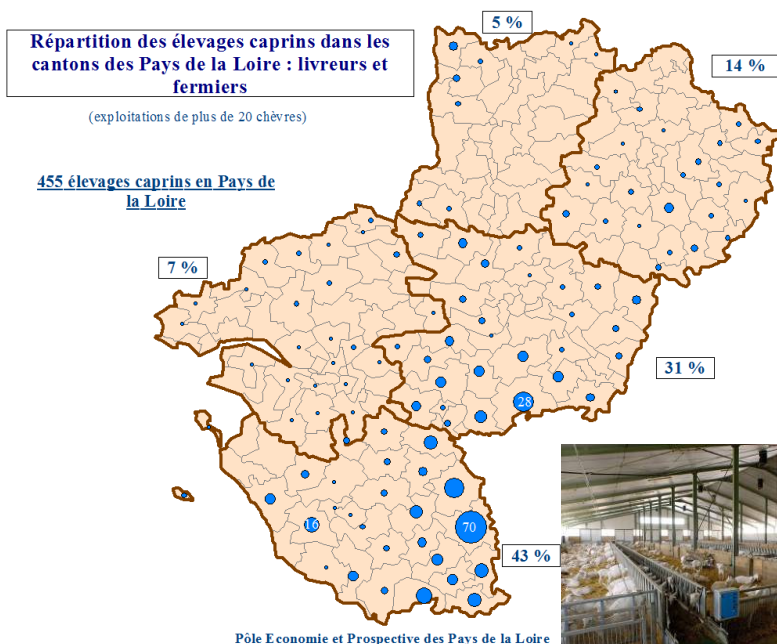
La Sarthe est fortement orientée vers la transformation fermière de par son éloignement des sites de collecte. Avec 8 livreurs et une cinquantaine de producteurs fermiers, elle affiche une moyenne de 80 chèvres par exploitation. La Loire-Atlantique dispose historiquement d'un vivier de producteurs fermiers : l'arrêt de la collecte par plusieurs laiteries dans les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan dans les années 1980-90 a obligé les éleveurs caprins à transformer leur production. Le développement de la collecte laitière caprine par une entreprise à compter de 1999 a permis à ces producteurs fermiers d'accroître leur production, voire d'arrêter la transformation fermière. A ces exploitations en place, viennent s'ajouter de nouveaux élevages, principalement individuels et spécialisés en élevage caprin. Ainsi, le cheptel moyen est de 190 à 200 chèvres sur le département. La Mayenne quant à elle dispose de structures professionnelles en moyenne plus importantes que dans les autres départements, et particulièrement dans le Sud Mayenne : 200 à 250 chèvres dans le nord et 400 chèvres par exploitation dans le sud.

Les structures sociétaires conjuguant lait de vache et lait de chèvre sont aussi fréquentes que les structures spécialisées. La forte pression foncière dans le nord de la Mayenne liée à la prédominance des exploitations bovines laitières n'empêche pas pour autant l'installation de néo-ruraux dans ce secteur géographique.

Dans ces trois départements livrant le moins de lait, les organismes de conseil ne disposent pas de techniciens spécialisés et font appel aux départements voisins (Maine-et-Loire, Vendée et Ile-et-Vilaine).

Le Maine-et-Loire, département relativement jeune en production caprine et caractérisé par une culture forte de l'élevage, fait preuve de dynamisme, porté par un nombre de collecteurs plus important que dans les départements décrits précédemment. Ainsi, deux tiers des exploitations caprines mainoligériennes livrent leur lait. Les structures professionnelles sont majoritairement spécialisées, et sous forme sociétaire pour 60 % d'entre elles. Le cheptel caprin moyen se situe autour de 220 chèvres/exploitation.

Les exploitations vendéennes, la plupart en EARL ou GAEC, sont fortement présentes à l'est du département, en limite des Deux-Sèvres, où l'on retrouve souvent une combinaison atelier caprin + vaches allaitantes. Le sud du département est plus fortement marqué par des élevages avec céréales ; à l'opposé, le nord est caractérisé par des exploitations caprines avec un atelier complémentaire (porcs ou volailles). Enfin, l'ouest regroupe principalement des exploitations spécialisées. Notons que la production caprine s'est fortement développée dans ce département au moment de la mise en place des quotas en 1984, d'où une moyenne d'âge plus élevée que dans les autres départements, autour de 45 - 50 ans. La taille moyenne est de 190 chèvres par exploitation.



Des systèmes de production liés au potentiel pédoclimatique

Les exploitations vendéennes utilisent majoritairement des rations à base d'ensilage de maïs : 60 % y ont recours, et cette proportion est en augmentation. La luzerne est le deuxième fourrage le plus utilisé, viennent ensuite le foin de prairie et l'affouragement en vert ou le pâturage. Ces deux dernières pratiques alimentaires concernent près de 10 % des élevages du département.

En Maine-et-Loire, les fourrages produits sont essentiellement de l'enrubannage ou du foin de prairie ou de luzerne, ce qui permet en moyenne d'atteindre 55 % d'autonomie alimentaire. Le maïs est difficilement cultivable dans les zones bocagères du département (contexte pédoclimatique peu favorable), qui sont alors valorisées par les ruminants et notamment les chèvres.

Malgré ces grandes tendances, nombre de producteurs caprins modifient régulièrement la ration alimentaire distribuée aux chèvres, en vue de réduire les coûts, de s'adapter aux demandes du marché, ou encore d'organiser le travail différemment.



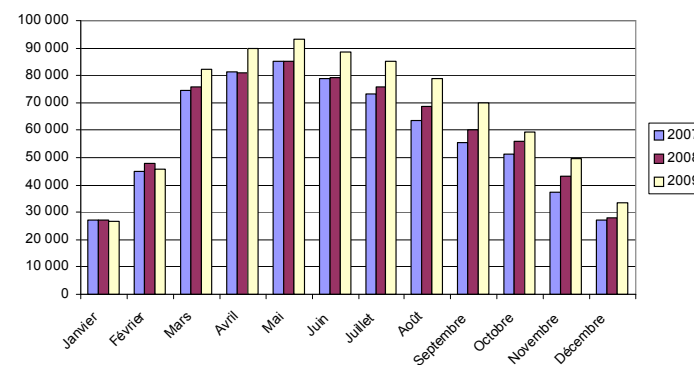
Un secteur marqué par une forte saisonnalité

Alors que la demande de produits laitiers est assez régulière sur l'année, la production laitière connaît un pic entre mars et juillet, et un creux marqué en décembre et janvier. Le désaisonnement de la production par les éleveurs est de moins en moins pratiqué car le prix payé aux producteurs dans les périodes creuses est moins incitatif qu'il n'a pu l'être, les besoins des transformateurs étant moins pressants aujourd'hui.

Le recours à la lactation longue sur une partie du cheptel peut permettre de répondre à cette demande d'étalement de la production de la part de certains transformateurs.

Bien que plus souvent subie que choisie, elle permet également d'écarter les problèmes rencontrés au moment de la mise-bas et limiter le travail d'élevage des chevreaux. Toutefois, les risques de dégradation de la qualité du lait, ou d'une réforme plus rapide des animaux expliquent le peu d'engouement volontaire pour cette pratique.

Evolution mensuelle des livraisons en Pays de la Loire



Source DRAAF

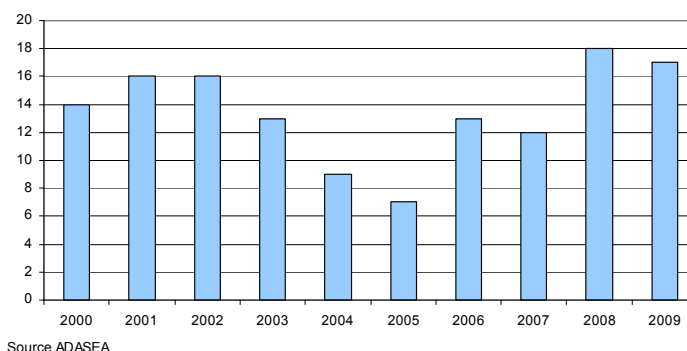
Une méconnaissance de la production qui limite les installations

La production caprine est très peu présente dans les programmes de formation agricole de la région, par manque de connaissances et de compétences des enseignants sur cette filière relativement petite. Les formations caprines les plus proches se situent à Melles dans les Deux-Sèvres. Le faible enseignement spécialisé en Pays de la Loire se traduit par un nombre d'installations relativement limité comparé aux autres secteurs d'élevage. Certes, les contraintes liées au métier d'éleveur existent également en élevage caprin : la traite matin et soir, les périodes de pointe au moment des mises-bas ou de la reproduction, l'impact de la qualité des fourrages sur la production laitière dépendante des conditions climatiques.

Le remplacement dans les exploitations individuelles se met difficilement en place : la délégation du troupeau à une personne extérieure n'est pas si aisée, et la nécessité de faire appel dans la plupart des cas à deux personnes pour la traite peut être un frein économique pour se dégager du temps libre.

Pourtant, les attraits pour cette production sont nombreux : animal de petit gabarit gérable par une femme (tant pour les éleveurs que pour les techniciens), attachant, qui nécessite de la technique de par sa forte sensibilité au stress ou à l'alimentation notamment, et qui offre des perspectives pour les passionnés de génétique.

Evolution du nombre d'exploitations caprines où une installation aidée s'est effectuée



Source ADASEA



Peu de perspectives en filière viande aujourd'hui

Face à des coûts d'investissements relativement lourds et l'accès au foncier difficile, la capitalisation en élevage caprin est limitée : chèvres et chevreaux sont peu valorisés, par manque de débouchés. La viande de chèvre ou de chevreaux est une viande festive commercialisée principalement chez les artisans bouchers volaillers. La disparition de cette catégorie professionnelle et l'affectif que les consommateurs portent sur l'animal ont fortement freiné la consommation de cette viande en France. Les débouchés reposent aujourd'hui essentiellement sur une entreprise réalisant plus de 90% des abattages de la région, et qui alimentent les marchés du sud de l'Europe.

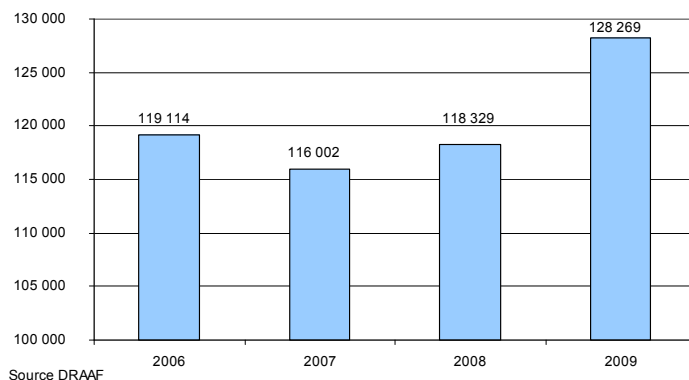
La collecte et la transformation du lait de chèvre en Pays de la Loire

Une collecte en place et qui progresse

En 2009, 128 millions de litres ont été collectés par les établissements laitiers de la région. La collecte progresse régulièrement en Pays de la Loire, avec une hausse particulièrement marquée en 2009 de 8,4 %. Les outils de collecte sont bien implantés dans la région : ils rayonnent en Pays de la Loire mais aussi dans les départements limitrophes bretons et picto-charentais. Ainsi, la collecte régionale est supérieure aux livraisons régionales.

Le lait produit et livré en Pays de la Loire est collecté par des outils régionaux mais aussi par des outils extérieurs : environ 29 % du lait ligérien livré est collecté par des structures du Centre et de Poitou-Charentes.

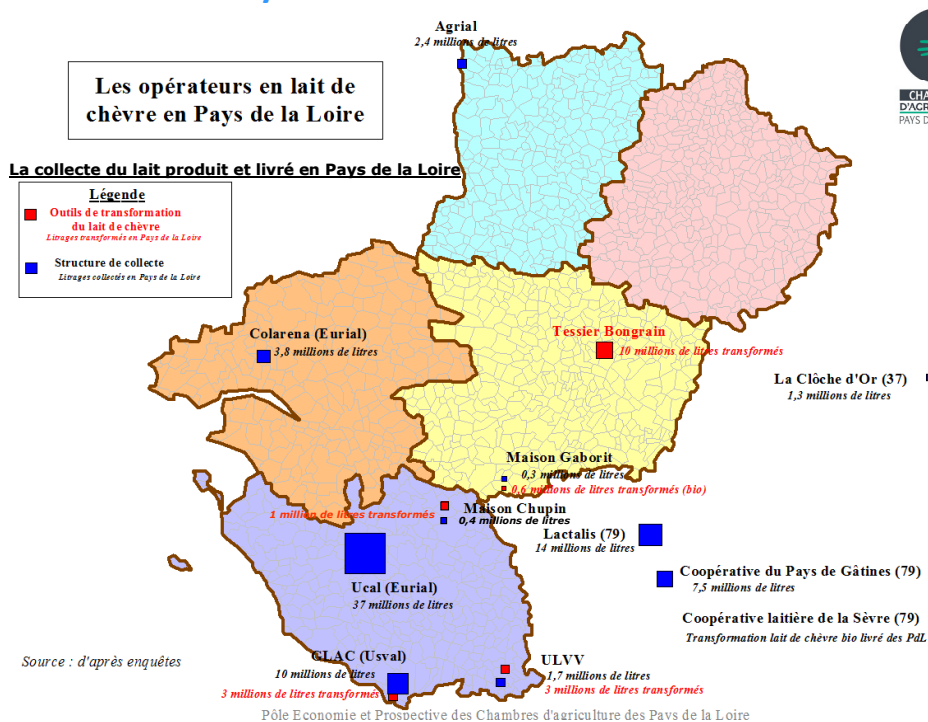
Evolution de la collecte en lait de chèvre en Pays de la Loire



10 opérateurs collecteurs interviennent en Pays de la Loire. Ils collectent de moins d'un million de litres jusqu'à 40 millions de litres. Les principaux groupes nationaux orientés en lait de chèvre sont présents sur notre territoire.

L'ascension du lait de chèvre en Pays de la Loire

Les opérateurs sont rarement spécialisés en lait de chèvre, ils sont plutôt mixtes avec une part du chiffre d'affaires en chèvre très variable : de quelques pourcentages à 100 %. On dénombre 5 privés qui collectent le quart des livraisons ligériennes. La collecte est bien implantée en Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique. Par contre, elle est assez peu développée en Mayenne et Sarthe, de rares outils collectant ces deux départements. Plusieurs explications peuvent être apportées.



La production caprine s'est développée en Poitou-Charentes puis est remontée progressivement en Pays de la Loire. Avec la mise en place des quotas laitiers et la difficulté dans ces années à s'installer en vaches laitières, la Vendée a connu un essor de ses élevages caprins à partir des années 1980. La production est remontée peu à peu et se développe depuis une vingtaine d'années dans le Maine-et-Loire et depuis 10 ans en Loire-Atlantique grâce à une laiterie qui a relancé la collecte abandonnée dans les années 1990 dans ce département. Mais aussi le fait que les principaux outils de transformation soient localisés en Poitou-Charentes et que les opérateurs ne souhaitent pas développer leur collecte hors de leur rayon d'action justifie le faible développement des livraisons en Sarthe et Mayenne, excentrés des zones de collecte.

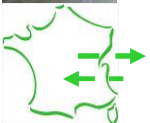
Peu d'outils de transformation sur notre territoire

Les Pays de la Loire se caractérisent par une collecte bien en place, excepté en Mayenne et Sarthe où elle est plus sporadique. Toutefois, mis à part la présence de quelques petits outils, la région est peu orientée vers la transformation. La majorité du lait livré en Pays de la Loire est transformée en Poitou-Charentes. L'explication est historique : dans le passé, les coopératives alors présentes en Pays de la Loire ont préféré se tourner vers des outils qui existaient déjà en Poitou-Charentes (UCAL s'est tourné vers Soignon et USVAL s'est rapproché de Surgères) plutôt que de créer des outils de transformation dans la région.

Depuis plusieurs années, on assiste à une forte progression de la collecte dans notre région. Mais, l'absence d'outils de transformation régionaux est-elle un frein à son développement ? Limite-t-elle la reconnaissance des Pays de la Loire comme véritable région laitière caprine ? Autant de questions qui se posent pour l'avenir de la production caprine ligérienne.

Des opérateurs aux profils distincts

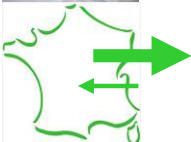
Différents opérateurs interviennent en Pays de la Loire. Ils peuvent être distingués selon leur taille et leur orientation de production. Trois profils sont ainsi été décrits :



A) Les entreprises de petite taille sur des produits spécifiques

Ces entreprises partagent des caractéristiques communes. Elles collectent, transforment et disposent en général d'un seul site de fabrication. Leur collecte s'établit sur des petits volumes : de moins d'un million de litres à 8 millions de litres. Le poids du lait de chèvre est en général très important dans leur chiffre d'affaires. Elles collectent plus qu'elles ne transforment et vendent leur surplus à d'autres laiteries. En général, elles n'importent pas de lait de chèvre et exportent peu. Elles sont positionnées sur des produits spécifiques les caractérisant, avec leurs propres marques ou les marques de leurs clients.

Quelques différences sont à noter. Certaines de ces entreprises ont développé un peu de MDD. La différence essentielle s'observe dans les circuits de distribution très variés : pour certains la GMS est le débouché majoritaire, pour d'autres aucune vente n'est pratiquée en GMS, ce sont les circuits spécialisés qui prévalent.



B) Les entreprises de grande taille avec une marque connue

Ces entreprises se caractérisent par un réseau de collecte et plusieurs sites de fabrication. Elles transforment plus qu'elles ne collectent. Le différentiel provient d'autres laiteries qui vendent du lait et des importations assurées par la mise en place de filiales à l'étranger. C'est le profil d'entreprises où la part du lait de chèvre dans le chiffre d'affaire est la plus faible.

Ils sont positionnés sur une marque connue et proposent des produits lactiques ou frais. La recherche et développement est importante dans ces structures et l'innovation très forte. Leurs débouchés principaux sont la GMS et la RHD, et la diversification de leurs clients est une de leurs préoccupations.

L'export est important dans ces structures et en développement.

Ce qui les différencie est la part plus ou moins élevée du chiffre d'affaires généré par le lait de chèvre et le recours plus ou moins important à l'importation.



C) Les entreprises à forte orientation MDD



Ces entreprises ont mis en place un réseau de collecte et disposent de plusieurs sites de fabrication. Comme les entreprises du profil B, elles transforment plus de lait qu'elles n'en collectent. Elles ont recours à des achats de lait et aux importations.



Le lait de chèvre pèse plus de poids dans ces entreprises que dans les entreprises de profil B. Elles se positionnent sur des produits plus basiques, très largement orientés en MDD. La R et D est peu développée, peu d'innovations sont réalisées. Une forte dépendance vis-à-vis de la GMS est à noter, ces structures commercialisant majoritairement par ce biais. Un peu d'export est pratiqué mais ce débouché reste minoritaire (moins de 5 %).



Un marché porteur mais vulnérable

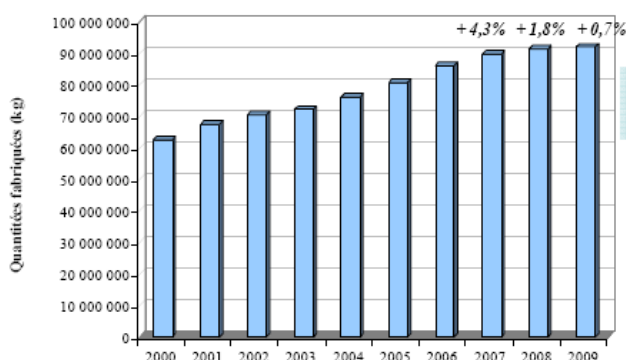
La chèvre bénéficie d'une bonne image auprès des consommateurs. L'accroissement de la consommation de fromage de chèvre a permis le développement de la production. Jusqu'en 2009, le marché a été très dynamique particulièrement porté par l'export, la RHD et les fromages ingrédients. Ces débouchés représentent 30 % du marché en lait de chèvre. En 2009, l'export a été limité par la crise économique et la parité monétaire. L'utilisation du lait de chèvre en fromage ingrédients s'est aussi réduite par un prix du lait de vache plus favorable.

Selon les opérateurs, le marché peut encore se développer en France mais c'est surtout par l'export qu'il pourra progresser. L'utilisation du lait de chèvre est fortement liée au différentiel de prix entre lait de vache et lait de chèvre. Un phénomène de substitution s'opère entre ces deux produits pour la fabrication de fromage ingrédients mais aussi dans l'achat de fromages par le consommateur.

Aujourd'hui le lait utilisé par les laiteries n'est pas totalement produit en France. Une majorité d'opérateurs considèrent qu'un minimum d'importation est nécessaire. L'importation constitue la variable d'ajustement entre l'offre et la demande.

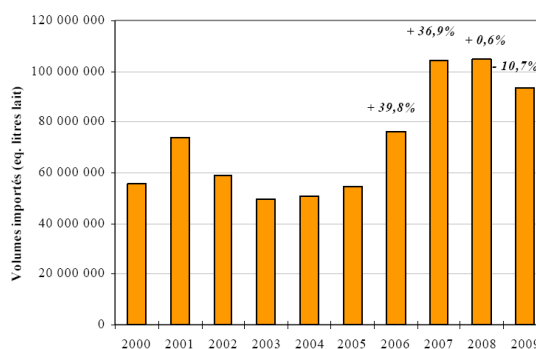
Afin de répondre à une demande en progression, les importations se sont fortement développées ces dernières années. Parallèlement, la production en France croît, mais moins rapidement que la demande avec de surcroît en 2007 et 2008 des fourrages de moindre qualité. Quelques laiteries ont développé des filiales d'importation en Espagne et Hollande. Par contre, en 2009, l'accroissement du troupeau, les bonnes qualités des fourrages ont assuré un fort développement de la production, réduisant les importations. Aujourd'hui, les importations paraissent cependant inévitables à double titre : soupape pour s'adapter à la demande mais aussi nécessité pour limiter les fabrications de fromages par les autres pays producteurs européens qui viennent concurrencer nos fabrications.

Fabrications de fromages au lait de chèvre (total France)



Source : enquête mensuelle laitière FranceAgriMer - SSP

Importations de produits intermédiaires caprins



Source : enquête mensuelle laitière FranceAgriMer - SSP

2009 : 93,6 millions d'Eq. L.

Le lait de chèvre bio

Une vingtaine d'élevages caprins bio sont recensés en Pays de la Loire. La France comptait, fin 2009, 450 exploitations laitières caprines bio ou en conversion. Avec 85 élevages et près de 4 000 chèvres, Rhône-Alpes est la 1^{ère} région de production française. En dénombrant 8 % du cheptel de chèvres bio français, les Pays de la Loire se placent au 5^{ème} rang national.

Les 2/3 des effectifs de chèvres sont localisés en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Ce sont des élevages de taille plus réduite qu'en conventionnel : 78 chèvres en moyenne en Pays de la Loire (source ORAB*). L'essentiel de la production de lait de chèvre bio produit dans la région est transformé par les éleveurs et vendu en direct. Le même constat est fait à l'échelon national.

Peu de laiteries transforment du lait de chèvre bio. La chèvre bénéficie déjà d'une image « naturelle » et peu de laiteries ont jugé utile de développer la gamme bio. Toutefois, l'engouement des consommateurs pour les produits bio les incite aujourd'hui à s'intéresser aux produits de chèvre bio. Ainsi, en 2010, des produits commencent à être proposés en GMS. Mais les filières longues restent à construire. Les coûts de collecte sont particulièrement élevés liés à la faible densité des élevages bio caprins et leur taille obligeant à parcourir beaucoup de kilomètres. La transformation industrielle est donc essentiellement le fait de petites laiteries s'approvisionnant en local. Cependant, des laiteries de taille plus importante s'engagent désormais sur ce créneau. Le lait de chèvre bio manque aux industriels et des importations d'Allemagne, d'Autriche et des Pays-Bas sont pratiquées pour pallier le déficit.

* ORAB : Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

Contacts :

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Mail : pole-economie@pl.chambagri.fr

Responsable :

Pierre-Yves AMPROU Tél. 06 48 38 45 15

Mail : pierre-yves.amprou@vendee.chambagri.fr (La Roche / Yon - Angers)

Chargés d'études :

Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70

Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)

Michel BLOURDE Tél. 02 41 96 75 05

Mail : michel.blourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)

Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09

Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)

Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)

Christine GOSCIAWSKI Tél. 02 41 18 60 57

Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)

GIE Elevage des Pays de la Loire

Estelle PELLETIER Tél. 02 41 18 60 24

Mail : estelle.pelletier@pl.chambagri.fr (Angers)